



Succession et éventuel déshéritage

Par **magro**, le **26/08/2009** à **14:17**

Bonjour,

je viens d'apprendre que vous père, que je n'ai pas vu depuis des années, est sur le point de décéder suite à un cancer. Mon père a eu 2 enfants avec ma mère, ils ont divorcé, il s'est remarié mais n'a pas eu d'autres enfants avec cette femme qui avaient déjà elle même 6 enfants d'un 1er mariage.

Je voudrais connaître mes droits et mes obligations par rapport à son décès et à sa succession. J'ai découvert que ma belle mère avait vidé le compte chèque individuel de mon père (seul compte qu'il possédait), compte sur lequel elle avait procuration. Peut on nous demander de payer l'enterrement, la succession sachant qu'elle vient de lui retirer 15000 euros et qu'il ne reste plus rien pour tout payer? doit on prendre un notaire pour faire valoir nos droits?? je suis complètement perdue, je ne réclame pas d'argent mais je ne veux pas qu'on me fasse payer des factures pour un père qui m'a abandonné quand j'avais 4 ans. merci pour vos réponses qui ne pourront que m'aider dans mon jugement. cordialement